

Rapport de la Commission Académique EPS session 2018

1. La commission

1.1 Organisation

Réunion de la commission sur une journée avec un temps de travail séparé entre les voies GT et PRO.

1.2 Logiciel de traitement des notes :

EPSNET

1.3 Principes d'harmonisation :

Harmonisation à partir des propositions des sous commissions départementales sur des écarts significatifs avec les moyennes par APSA, par protocole, par sexe.

Bac GT : **20800** (19019 en 2017) soit **+ 1781** candidats.

Bac PRO : **6750** (6748 en 2017) soit **- 2** candidats.

CAP/BEP : **9884** (9725 en 2017) soit **+ 159** candidats.

Résultats académiques CCF 2018 :

EXAMEN	Nombres	Moyennes	Filles	Garçons	Ecart moy G/F
BAC GT	20800	13.71	13.45	13.99	0.54
BAC PRO	6750	12,85	12,44	13.13	0.69
CAP-BEP	9884	12,76	12,1	13.15	1,05
TOTAL	37434				

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats

EXAMEN	Nombres	Moyenne	Filles	Garçons	Ecart moy G/F
BAC GT	20800	13.71	13.45	13.99	0.54
BAC PRO	6750	12,85	12,44	13.13	0.69
TOTAL	25750				

2.1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire

BGT	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	2	0,97%		9	6,25%	14,33	11	3,14%	11,72
3X500 / Badminton	103	50,00%	13,11	70	48,61%	12,38	173	49,43%	12,81
3X500 / TT	88	42,72%	14,68	39	27,08%	13,55	127	36,29%	14,33
Gym / Badminton	3	1,46%	8,50	12	8,33%	12,00	15	4,29%	11,30
Badminton / Sauvetage	10	4,85%	13,67	14	9,72%	10,75	24	6,86%	11,97
	206	100,00%	13,61	144	100,00%	12,63	350	100,00%	13,21

BCP	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	0	0,00%		6	4,92%	12,00	6	2,42%	12,00
3X500 / Badminton	73	57,94%	12,53	74	60,66%	11,06	147	59,27%	11,79
3X500 / TT	39	30,95%	13,48	22	18,03%	11,10	61	24,60%	12,62
Gym / Badminton	8	6,35%	14,00	9	7,38%	9,00	17	6,85%	11,35
Badminton / Sauvetage	6	4,76%	9,00	11	9,02%	10,00	17	6,85%	9,65
	126	100,00%	12,75	122	100,00%	10,87	248	100,00%	11,82

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté 2018

Répartition des candidats BGT	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	F	41	0,37
Contrôle adapté	M	13	0,13
Inaptes partiels	F	833	7,62
Inaptes partiels	M	601	6,09
Inaptes totaux	F	617	5,64
Inaptes totaux	M	238	2,41
Protocole standard	F	9445	86,37
Protocole standard	M	9011	91,35

Répartition des candidats	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	F	11	0,38
Contrôle adapté	M	3	0,08
Inaptes partiels	F	228	7,80
Inaptes partiels	M	221	5,77
Inaptes totaux	F	328	11,22
Inaptes totaux	M	142	3,71
Protocole standard	F	2354	80,53
Protocole standard	M	3459	90,38

2.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.2.1 Observations générales

La réduction de l'écart entre les notes des garçons et des filles :

- demeure significative et en légère diminution pour le BGT (**2018= 0.54** ; 2017= 0.66; 2016 = 0.60 ; 2015 = 0,69).
- est en diminution pour le BAC PRO (**2018= 0.69**; 2017 = 0.95; 2016 = 0,79)
- mais en augmentation pour le CAP/BEP (**2018= 1.05**; 2017 = 0.86 ; 2016 = 0.90)

Résultats départementaux 2018 :

BGT	Moyenne	σ	Effectif	%
AUDE	13,38	3,47	2511	12,07
GARD	13,33	3,66	5226	25,12
HERAULT	13,92	3,41	8930	42,93
LOZERE	14,44	2,94	522	2,51
PYRENEES ORIENTALES	13,89	3,54	3611	17,36
total	13,71	3,51	20800	100

BAC PRO	Moyenne	σ	Effectif	%
AUDE	13,09	3,76	817	12,1
GARD	12,8	4	1955	28,96
HERAULT	12,75	4,15	2546	37,72
LOZERE	13,71	2,89	288	4,27
PYRENEES ORIENTALES	12,76	4,11	1144	16,95
total	12,85	4,01	6750	100

2.2.2 Décisions d'harmonisation :

En tenant compte de la moyenne académique et après avoir examiné l'ensemble des données pour chaque établissement, la commission a décidé :

Pour le Bac GT :

Lycée : Louis Feuillade Lunel 34
Lycée : Louis Feuillade Lunel 34

+1 Pt moyenne générale filles
+0,5 Pt moyenne acrosport garçons

Pour le Bac Pro :

Lycée : Louis Feuillade Lunel 34 :
Lycée : Louis Feuillade Lunel 34
Lycée jean Jaures St Clément de Rivière 34
Lycée jean Jaures St Clément de Rivière 34

+1 Pt moyenne générale filles
+0,5 Pt moyenne acrosport garçons
- 1 Pt moyenne générale en COURSE D'ORIENTATION
- 1 Pt moyenne générale en COURSE DE DUREE

Pour le BEP/CAP :

Lycée de St Vincent de Paul 30

-1 Pt moyenne générale

2.2.3 Liste académique

BGT	EFFECTIFS		%	MOY
	G	F		
POIDS	246	112	78,5	12,95
TENNIS	32	37	15,13	13
VTT	22	7	6,35	14,73
AVIRON	0	0	0	
TOTAL	456		100	

BCP	EFFECTIFS		%	MOY
	G	F		
HAUTEUR	26	51	98,7	10,46
TENNIS	0	0	0	
VTT	1	0	1,3	13
TOTAL	78		100	0

2.4.1 Réflexions et perspectives

La liste des épreuves académiques 2018-2019 sont :

Lycées et LP	Options facultatives de l'examen terminal
Lancer de poids VTT Tennis (LP) HAUTEUR	Tennis Judo Natation Danse Rugby

Enseignement de complément: contrôle en cours de formation

2.4.2 Observations générales

Les notes sont remontées par LOTANET.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Ly Jean Moulin BEZIERS	12	16,22%	15,33	6	18,75%	14,83	18	16,98%	15,16
Ly J. Mermoz MONTPELLIER	38	51,35%	16,43	7	21,88%	17,14	45	42,45%	16,54
Ly Ph. Lamour NÎMES	13	17,57%	15,00	4	12,50%		17	16,04%	11,47
Ly Notre Dame MENDE	11	14,86%	15,54	15	46,88%	16,00	26	24,53%	15,81
							0		0,00
Total	74	100,00%	15,87	32	100,00%	14,03	106	100,00%	15,31

2.4.3 Etablissements AEFÉ ASIE-PACIFIQUE

L'Académie de Montpellier gère pour les examens du BGT 19 établissements de la zone géographique de l'ASIE et du PACIFIQUE :

Moyenne générale = 15,4

EXAMENBGT ASIE	TOTAL	Filles	Garçons	Ecart moy G/F
EFFECTIF	827	413	414	1
MOYENNES	15,4	15,32	15,48	0,16

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	22	3,06%	13,62	25	5,27%	12,90	47	3,94%	13,24
3X500 / Badminton	303	42,20%	14,04	239	50,42%	11,31	542	45,47%	12,84
3X500 / TT	325	45,26%	12,17	107	22,57%	11,19	432	36,24%	11,93
Gym / Badminton	29	4,04%	14,05	80	16,88%	13,71	109	9,14%	13,80
Badminton / Sauvetage	39	5,43%	13,29	23	4,85%	13,14	62	5,20%	13,23
	718	100,00%	13,14	474	100,00%	11,86	1192	100,00%	12,63

3.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.2.2 Observations générales

Résultats académique session 2018 :

Sexe	Moyenne	σ	Effectif	%
F	12,1	4,25	3865	39,1
M	13,15	4,32	6019	60,9
total	12,76	4,33	9884	100,00

Ecart F / M = 1,05

Examen	Moyenne	σ	Effectif	%
B E P	12,62	4,26	5492	56,47
C A P	12,10	4,70	4233	43,53
total	12,39	4,46	9725	100

3.2.1 Liste académique

AUCUNE ACTIVITE ACADEMIQUE EN CAP BEP POUR LA SESSION 2018

3.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Répartition des candidats	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	M	1	0,02
Inaptes partiels	F	136	3,52
Inaptes partiels	M	115	1,91
Inaptes totaux	F	363	9,39
Inaptes totaux	M	170	2,82
Protocole standard	F	3350	86,68
Protocole standard	M	5709	94,85

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

Fonctionnement des sous commissions

Le fonctionnement de cette année sera reconduit.

Sur la circulaire Epsnet, nous préciserons au plan général:

- **Que pour des raisons d'efficacité et de sécurité informatique, le mode de connexion sera modifié pour 2018-2019 (accès par ARENA généralisé)**
Il appartient donc aux chefs d'établissement, dès la rentrée, de procéder à la délégation de service (délégation) pour que chaque enseignant ait un accès individualisé à EPSnet depuis la plate-forme ARENA.
- **Que la double saisie de protocoles sera supprimée. La saisie unique impliquera que les protocoles soient saisis avant la commission de validation des protocoles au mois d'Octobre. La circulaire précisera la date limite de saisie et validation sur EPSnet.**
- Concernant les nombreux recours liés aux notes d'EPS :
toute mention AB (Absent) ou DI (Dispensé) doit être accompagnée de justificatifs qui pourront être opposés en cas de recours. (liste d'émargement, récapitulatif des absences, certificat médical signé et/ou tamponné et daté du jour de réception)

5. Pour la saisie et validation des protocoles, nous rappelons :

- Que la date et le mode de saisi seront modifiés pour 2018-2019 .
- Qu'il y a lieu de distinguer le fichier INSCRINET envoyé aux établissements par la DAEC, du fichier EPSNET où il appartient alors aux enseignants d'indiquer "inapte" ou "apte en épreuve adaptée" au vue du certificat médical attestant cette inaptitude.
- Que pour les élèves inaptes partiels pour 2 activités ou inaptes sur l'année, la participation aux épreuves de rattrapage est privilégiée.
Si le candidat ne peut y participer les activités proposées pour l'obtention de note sont de 2 ordres.
Elles émanent :
 - soit d'une adaptation des critères du référentiel national en fonction des possibilités du candidat et de sa participation au cycle d'enseignement. Ces épreuves doivent faire l'objet d'une proposition collective de l'équipe d'EPS et être validées par le Conseil d'Administration. On parlera alors d'*épreuve de substitution*.
 - soit d'une adaptation par une épreuve distincte de celles des référentiels (ex : marche, vélo ergométrique ...).Les premières seront enregistrées avec le code EA (Épreuve Adaptée) les secondes avec le code PA (Protocole Adapté).
La clôture de saisie des protocoles étant avancée au mois d'Octobre, certaines dispenses ne seront connues qu'après, et certains élèves devront être affectés à des protocoles individualisés.
Le gestionnaire EPSnet propose qu'une réouverture de saisi de protocoles puisse être demandée et accordée au cas par cas des établissements concernés après la date limite et la tenue de la commission de validation des protocoles.

Pour la saisie des notes nous rappelons :

- **contrôle adapté : Concernant les inaptes partiels, dans le cadre du contrôle adapté conformément à la circulaire du 28 août 2013**
 - un élève ayant participé à au moins 50% du cycle d'enseignement et dont l'enseignant considère qu'il dispose de suffisamment d'éléments, peut se voir attribuer une note sans passer l'épreuve.
 - Un élève ayant passé une épreuve ne peut voir sa note supprimée, même si elle ne reflète pas son niveau général en EPS : **NOTE + DI + DI = note****Aucun candidat ne doit être « annulé », cela crée des anomalies lors du croisement des résultats dans la remonté des résultats sur OCEAN**

Pour améliorer EPSNET seront transmises les remarques suivantes:

- choix du calcul des moyennes avec ou sans prise en compte des « 0 » et des « AB » pour affiner l'analyse des résultats et procéder à des harmonisations plus justes.
- La possibilité de renseigner une **mention « Non Noté » (NN)** pour répondre aux cas suivants :
 - les sportifs de haut niveau ont la possibilité de ne passer que 2 épreuves mais EPSnet ne permet de renseigner que des protocoles à 3 activités : une mention erronée est donc saisie et fausse les statistiques.
 - en CAP/BEP les candidats n'ont que 2 notes mais suivent 3 cycles et passent parfois 3 épreuves. Cela demande donc de saisir autant de protocoles que de possibilités de combinaisons APSA.

Certains candidats déclarés en Protocole Adapté auraient la possibilité de passer une troisième épreuve qui ne peut être prise en compte dans EPSnet (PA = 2 APSA).

L'Inspection pédagogique régionale tient à remercier les participants pour leur contribution, tout en rappelant l'importance de leur rôle dans le cadre réglementaire de l'harmonisation des notes du BAC EPS.

Montpellier, le 27 Août 2018

Didier MESTEJANOT



Joël DUGAL

